

marchés étrangers. Les sociétés gagnantes ont été choisies parmi quelque 200 candidates par un jury composé de représentants d'importantes sociétés canadiennes. Depuis le lancement du programme, il y a 8 ans, le ministère a reçu plus de 1 300 candidatures et une bonne centaine de compagnies ont remporté ce prix prestigieux.

Les sociétés gagnantes reçoivent une plaque commémorative qui arbore le logo du Prix d'excellence à l'exportation canadienne (PEEC) et qui souligne leurs réalisations en matière d'exportation. Elles reçoivent aussi des fanions du PEEC et différents souvenirs pour les employés.

Les lauréats font aussi l'objet d'une campagne de publicité nationale organisée par le gouvernement. En outre, ils peuvent utiliser pendant trois ans le logo du PEEC dans leur publicité. Les gagnants des années passées rapportent que le prix s'est révélé un important outil de commercialisation, ajoutant à leur visibilité au Canada, leur valant de nouveaux clients étrangers et rehaussant la fierté de leurs employés.

Comme l'a fait remarquer le ministre Crosbie, "le commerce international change constamment, et nous Canadiens devons décider comment relever le défi. Il y a donc lieu de rendre hommage à ces compagnies qui, grâce à leur ingéniosité et leur détermination, ont aidé notre pays à demeurer ce qu'il est depuis longtemps, l'un des premiers pays commerçants du monde."

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada décerne annuellement les Prix d'excellence à l'exportation canadienne dans le cadre de son mandat consistant à promouvoir les activités à fins commerciales ainsi qu'à informer les exportateurs canadiens des nombreux programmes et services qu'on leur offre. La remise des prix est la première d'une série d'activités qui se tiendront pendant le mois d'octobre, le Mois canadien du commerce extérieur.

"Le gouvernement aide réellement les compagnies canadiennes à livrer concurrence sur le marché mondial, a déclaré M. Crosbie. En 1988-1989, nos programmes et nos services ont aidé à engendrer plus de 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour les Canadiens. L'Accord de libre-échange avec les États-Unis a rendu plus libres et plus sûrs nos échanges avec ce pays, le plus important de nos partenaires commerciaux. De plus, nous avons lancé le programme "Horizon Le Monde", grande stratégie de développement axée particulièrement sur les trois mégamarchés des États-Unis, de la Communauté européenne et des pays du Pacifique, et qui concerne les échanges, les investissements et les transferts de